

Thématique PARENTALITE**Action 1 : CREATION RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI AUX PARENTS SUR LA CARF**

Diagnostic initial	Public cible
<p>Une offre inégale sur le littoral : les structures sont concentrées sur le littoral (2 Laep, 3 Rpe, 1 Centre social, 2 Ludothèques) contre une médiathèque à Tende, une maison des parents à Breil et l'association Physalis à Sospel.</p> <p>Une offre de soutien à la parentalité qui s'adresse principalement aux parents des enfants de moins de 6 ans alors comme vu plus haut dans les données chiffrées, sur les 9056 enfants, seuls 2804 enfants ont moins de 5 ans, soit 6252 enfants dont les parents ne sont pas ou peu accompagnés.</p> <p>Les parents sont peu associés aux structures accueillant les enfants.</p> <p>Une augmentation des familles en souffrance et en précarité.</p>	Parents de 0 à 18 ans
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> · Diffuser l'information et promouvoir les actions et acteurs aux membres du réseau · Favoriser le travail en partenariat · Créer des moments d'échange · Mettre en place et coordonner des actions au bénéfice des parents · Coordination du mois de la parentalité sur la Carf · Présenter la Charte parentalité aux acteurs du territoire 	Echéances de réalisation
	Janvier 2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Chargé coopération Carf référente parentalité Chargé de développement Caf	Animation et coordination du réseau
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_85-DE

13/07/2024

Nombre de professionnels membres réseau

Nombre d'association de parents d'élèves membres du

réseau

Nombre de parents membres du réseau

Nombre de réunions et temps d'échanges annuels

Nombre de fréquentation aux réunions

Nombre de chartes « parentalité » signée

Nombre d'actions sur le mois de la parentalité chaque

année et nombre de villes mobilisées

Nombre de Projets développés sur la parentalité

Référent Reaap Caf

Sdsf

Membres du réseau

Thématique PARENTALITE

Action 2 : IMPULSER LA SIGNATURE DE LA CHARTE NATIONALE DE SOUTIEN A LA PARENTALITE

Diagnostic initial	Public cible
<p>Le travail entrepris dans le cadre du schéma Départemental de soutien aux familles.</p> <p>L'analyse globale du territoire, laisse apparaître 4 points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre inégale sur le littoral : les structures sont concentrées sur le littoral (2 Laep, 3 Rpe, 1 centre social, 2 Ludothèques) contre une médiathèque à Tende, une maison des parents à Breil et l'association Physalis à Sospel. - Une offre de soutien à la parentalité qui s'adresse principalement aux parents des enfants de moins de 6 ans alors comme vu plus haut dans les données chiffrées, sur les 9056 enfants, seuls 2804 enfants ont moins de 5 ans, soit 6252 enfants dont les parents ne sont pas ou peu accompagnés. - Les parents sont peu associés aux structures accueillant les enfants. - Une augmentation des familles en souffrance et en précarité. 	<p>Porteur de projets structures Accueillant enfants de 0 à 18 ans</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>8 grands principes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La reconnaissance et la valorisation des rôles, projets et compétences des parents 2. Le soutien à toutes les familles 3. L'intégration de toutes les dimensions et de l'ensemble du contexte de la vie familiale 4. L'accompagnement dès l'arrivée de l'enfant et jusqu'à son entrée dans la vie adulte 5. L'égalité entre les femmes et les hommes dans la parentalité et au sein de la sphère familiale 6. La place donnée à chaque parent dans le développement de l'enfant 7. Des interventions diverses et respectueuses des principes de neutralité politique, philosophique, et confessionnelle, 8. Les compétences ou la formation dont disposent les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre 	Echéances de réalisation
	<p>2025-2028</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus

Animatrice Réseau Reap Carf	Promotion de la charte à tous les potentiels porteurs de projets
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Sdsf Réfèrent parentalité Caf Membres réseau Reap Carf	Nombre de structures ayant signé une charte

Thématique PARENTALITE

Action 3 : ORGANISATION DU MOIS DE LA PARENTALITE EN OCTOBRE SUR L'ENSEMBLE DE LA CARF

Diagnostic initial	Public cible
<p>Le travail entrepris dans le cadre du schéma Départemental de soutien aux familles.</p> <p>L'analyse globale du territoire, laisse apparaitre 4 points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre inégale sur le littoral : les structures sont concentrées sur le littoral (2 Laep, 3 Rpe, 1 centre social, 2 Ludothèques) contre une médiathèque à Tende, une maison des parents à Breil et l'association Physalis à Sospel. - Une offre de soutien à la parentalité qui s'adresse principalement aux parents des enfants de moins de 6 ans alors comme vu plus haut dans les données chiffrées, sur les 9056 enfants, seuls 2804 enfants ont moins de 5 ans, soit 6252 enfants dont les parents ne sont pas ou peu accompagnés. - Les parents sont peu associés aux structures accueillant les enfants. - Une augmentation des familles en souffrance et en précarité. 	Structures et associations Accueillants enfants de 0 à 18 ans Association des parents d'élèves des écoles
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> - Co construire le programme du mois de la parentalité avec les membres du Reap - Centraliser les actions - Promouvoir l'événement à l'ensemble des membres du Reap - Transmettre le tableau des actions identifiés à la chargée de coopération référente parentalité et pilote de la Ctg pour communication Carf et Caf 	Echéances de réalisation 2025-2028
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Animatrice Réseau Reap Carf Chargé développement Caf	Organisation du mois de parentalité chaque année en octobre Promotion de l'événement sur la Carf et Caf.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Réfèrent parentalité Caf Membres réseau Reap Carf	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de villes ayant participé - Nombre d'acteurs - Nombre d'acteurs

Thématique PARENTALITE**Action 4 : LIEUX RESSOURCE PARENTS**

Diagnostic initial	Public cible
<p>Le travail entrepris dans le cadre du schéma Départemental de soutien aux familles.</p> <p>L'analyse globale du territoire, laisse apparaître 4 points importants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une offre inégale sur le littoral : les structures sont concentrées sur le littoral (2 Laep, 3 Rpe, 1 centre social, 2 Ludothèques) contre une médiathèque à Tende, une maison des parents à Breil et l'association Physalis à Sospel. - Une offre de soutien à la parentalité qui s'adresse principalement aux parents des enfants de moins de 6 ans alors comme vu plus haut dans les données chiffrées, sur les 9056 enfants, seuls 2804 enfants ont moins de 5 ans, soit 6252 enfants dont les parents ne sont pas ou peu accompagnés. - Les parents sont peu associés aux structures accueillant les enfants. - Une augmentation des familles en souffrance et en précarité. 	<p>Parents 0-18 ans structures et associations</p> <p>Accueillant de 0 à 18 ans</p> <p>Association parentalité</p> <p>Association parents d'élèves des écoles</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>L'information : la diffusion et la mise à disposition d'informations sur les questions spécifiques de parentalité, adaptées aux différents publics. Le lieu ressource doit être un relais d'information sur les territoires.</p> <p>L'accueil inconditionnel : Un lieu ouvert à tous les parents et futurs parents, favorisant une continuité de services aux parents d'enfants de différentes tranches d'âges, de la petite enfance à l'adolescence.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une attention particulière aux familles en situation de précarité et/ou de vulnérabilité pour assurer un accès effectif au lieu ressource. - L'accompagnement des parents lors d'événements ou de moments clés pouvant fragiliser la vie familiale. - Être gratuit pour l'accès (ou demander une participation symbolique aux parents pour les animations). - Pour les 1000 premiers jours, une articulation entre les différents acteurs intervenants durant cette période. <p>L'appui aux collectifs de parents : initier des projets dont les parents sont acteurs.</p> <p>La proposition de service de soutien à la parentalité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des lieux polyvalents proposant l'accès à des services en partenariat avec les acteurs locaux, - Hébergeant des dispositifs et action de soutien (ex : médiation familiale, 	<p>Réaliser un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs du territoire,</p> <p>Mobiliser les acteurs politiques ;</p> <p>Chercher des co-financements</p>
	Echéances de réalisation
	2025-2028

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_85-DE

Reçu le 07/10/2024

<p>Laep, groupes de paroles...),</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une programmation d'actions (ex : ateliers, café des parents, expositions, conférence...) - L'intervention ponctuelle ou lors de permanence de professionnels spécialisés dans l'accompagnement de la - relation parent-enfant (tels des pédo-psychiatres ou intervenant sur des besoins répondants aux - préoccupations identifiées par les parents) - La multiplicité des portes d'entrée et des expériences parentales est à rechercher car elle est essentielle dans - un lieu ressource 	
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
<p>Animatrice Réseau Reaap Carf Chargé développement Caf</p>	<p>Organisation du mois de parentalité chaque année en octobre Promotion de l'événement sur la Carf et Caf .</p>
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
<p>Référent parentalité Caf Membres réseau Reaap Carf Sdsf</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs impliqués dans les travaux de diagnostics - Montant de l'engagement financier des acteurs politiques

Thématique PARENTALITE**Action 5 : PROGRAMME PREVENTION DANGER DES ECRANS**

Diagnostic initial	Public cible
<p>En quelques années, les technologies numériques se sont imposées pour un grand nombre d'activités et à tout âge. Les enfants de deux ans sont 84 % à regarder la télévision au moins une fois par semaine. Entre trois et 17 ans, la moyenne de temps passé devant les écrans est de trois heures par jour en France (Étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) 2013 (Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), Institut national des études démographiques (Ined) et l'Établissement français du sang (EFS)) et l'Institut national du cancer (Inca) 3 (Anses, 2017) . La crise de la Covid-19 et les confinements successifs ont renforcé ce phénomène, notamment chez les enfants.</p> <p>Dans ce cadre, le gouvernement a lancé le 7 février 2022 le plan d'actions Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants, qui est issu d'une démarche partenariale entre les Ministères en charge des Solidarités, de la Santé, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des sports, de l'Économie, des Finances et de l'Agriculture, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), la délégation à la Sécurité routière, Santé publique France, en collaboration avec l'Autorité de la régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom), le Conseil national du numérique et la défenseure des droits. Il vise à promouvoir l'information, l'éducation et l'accompagnement des enfants, des parents et des professionnels afin d'apprendre à utiliser les écrans en tant que support, dans des temps et lieux appropriés.</p>	<p>Parents 0 -15 ans</p> <p>Elèves 8-15 ans</p>
Objectifs opérationnels	Modalités de mise en œuvre
<p>S'appuyer sur les actions phares proposés par le gouvernement en novembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création de l'atelier de la parentalité numérique pour mieux accompagner les parents face à l'utilisation du numérique par leurs enfants : - Extension du site internet jeprotegemonenfant.gouv.fr - Développement dans les territoires d'ateliers de la parentalité numérique à travers un réseau d'associations - Le développement des compétences numériques des élèves dès le Cm1 via la plateforme Pix ; - Mieux connaître les usages du numérique des Français à travers la création d'un baromètre annuel par la Mildeca - Cette extension du site internet, co-construit par des institutions, des entreprises privées du numérique et des associations de soutien à la parentalité et de protection de l'enfance, vise à : - Sensibiliser les parents à l'exposition des enfants aux écrans et leur impact sur le développement des enfants ; <p>Faciliter le recours aux outils permettant de filtrer les contenus inappropriés pour les mineurs et de limiter le temps d'écran ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter le dialogue parents / enfants en centralisant les ressources sur ce sujet 	<p>Echéances de réalisation</p> <p>2025-2028</p>

AR Prefecture

006-210601639-20241004-2024_85-DE

Reçu le 07/10/2024

Résultats attendus

Services mobilisés et responsables de l'action

Pilote Ctg Caf
Animatrice Réseau Reaap Caf
Chargé développement Caf

Partenaires sollicités

Education nationale
Eaje
Collèges
Ars
Midelca
Groupe Sos
Collectivité
Police nationale

**Indicateurs
d'évaluation**

-Nombre
d'interventions dans
les classes